



Yzeron

Mairie d'YZERON

31 Grande Rue - 69510 YZERON

Tel: 04 72 41 17 30 Fax: 04 78 81 03 34

Courriel : mairie@yzeron.com

ORDRE DU JOUR

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie, salle du Conseil Municipal :

Le jeudi 30 mars 2023 à 18 h 30

YZERON, le 24 mars 2023

Madame la Maire,

Agnès NELIAS



ORDRE DU JOUR

Donnant lieu à délibération :

- 1 - Démissions de Chantal RECOLLON et Thibault GLEREAN : modification du tableau du Conseil Municipal
- 2 - Approbation du Compte Administratif « chaufferies-bois » 2022. Annulation de la délibération du 6 février 2023,
- 3 - Affectation des résultats chaufferies bois 2022 : annulation de la délibération du 6 février 2023,
- 4 - Modification de la délibération du 6 février 2023 concernant la révision des tarifs abonnement et énergie produite par les chaufferies bois pour l'année 2023,
- 5 - Décision modificative n°1 sur le budget chaufferies bois : virements de crédits,
- 6 - Approbation du Compte de gestion de la commune 2022,
- 7- Approbation du Compte Administratif de la commune 2022,
- 8 - Affectation des résultats de la commune 2022,
- 9 - Vote des taux communaux des contributions directes 2023,
- 10 - Vote du Budget Primitif commune 2023,
- 11 - Subventions 2023 aux associations, sociétés et organismes, et conventions afférentes,
- 12 - Modification de la constitution des commissions municipales et création d'une commission « voirie et bâtiments »,
- 13 - Election des Délégués au Syndicat Intercommunal pour les Personnes Agées (SIPAG),
- 14 - Modification du nombre des membres du Conseil d'administration du CCAS,
- 15 - Maintien de la composition du Conseil d'Administration du CCAS,
- 16 - Révision libre de l'Attribution de Compensation versée par la commune d'Yzeron à la CCVL,
- 17 - Marché de fournitures de bureau, papier, et cartouches d'encre (3 lots) : approbation de la convention constitutive d'un groupement de commandes entre la CCVL et les communes de Brindas, Grézieu la Varenne, Messimy, Pollionnay, Thurins, Vaugneray et Yzeron et autorisation au Maire de la signer,
- 18 - Suppression du poste d'agent polyvalent urbanisme/CCAS/ régie scolaire à temps incomplet (12h00 par semaine) et création d'un poste d'agent polyvalent urbanisme/CCAS/communication à temps incomplet (20h00 par semaine) ouvert aux cadres d'emploi des adjoints administratifs,



Yzeron

Mairie d'YZERON

31 Grande Rue - 69510 YZERON

Tel: 04 72 41 17 30 Fax: 04 78 81 03 34

Courriel : mairie@yzeron.com

- 19 - Création de deux emplois non permanents pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité,
- 20 - Autorisation à Madame la Maire pour la signature d'une convention tripartite de formation professionnelle BAFD entre la Commune, M. Nathaniel HEBRARD et le CEMEA Rhône Alpes,
- 21 - Autorisation à Madame la Maire pour le dossier d'autorisation d'aménager un ERP (accessibilité salle mise à disposition de Val Trions / Paroisse),
- 22 - Autorisation à Madame la Maire pour le dossier d'autorisation d'aménager un ERP (accessibilité Espace jeunes),
- 23 - Révision du PLU : lancement de la procédure,
- 24 - Révision du PLU : demande de subvention au titre de la Dotation Globale de Décentralisation.

Questions diverses

Ne donnant pas lieu à délibération :

a - Rapport des permis de construire et **déclarations préalables**,

b - **Décisions du Maire :**

N° 2023/02 portant fixation des tarifs appliqués à l'Espace Jeunes, durant la période du 22 février 2023 au 5 avril 2023,

N° 2023/03 portant mandatement de la Société ARCHIVES MULTIMEDIA pour la maintenance annuelle du logiciel de Gestion d'état civil numérisé « GECMO », moyennant un coût annuel de 170.00 € HT, pour une durée de trois ans (2023-2024- et 2025),

N° 2023/04 portant mandatement de la Société ÉlanCité pour la maintenance des radars pédagogiques, moyennant un coût annuel de 199.00 € HT, pour une durée de trois ans (du 1er avril 2023 au 30 mars 2026).

N° 2023/05 portant mandatement du bureau d'études L'ATELIER URBA pour un accompagnement pour la consultation par marché public du choix d'un bureau d'études concernant le PLU, moyennant un coût de 500.00 € HT,

N° 2023/06 portant fixation des tarifs appliqués à l'Espace Jeunes pour la période du 11 au 14 avril 2023

N° 2023/07 portant mandatement du Groupement d'Employeurs des Vallons du Lyonnais pour la mise à disposition de Monsieur KUKSHYN Andrii (ukrainien), dans le cadre d'un renfort aux services techniques, moyennant une adhésion annuelle de 100 €/HT, et un tarif horaire de 21.98 € brut, pour une mission du 13 au 31 mars 2023, sur la base de 17.50 hebdomadaires.